

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 19 août 2025**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf août à dix-neuf heures trente, le conseil municipal légalement
En exercice : 11 convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de
Présents : 07 monsieur RAMBAUD Christophe, maire.
Absents : 04
Votants : 08 **Présents :** RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, GARDET Benjamin, SOCQUET-JUGLARD
Magdalène, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, AINOZ Jean-Louis, SOCQUET-JUGLARD Pierre.
Date de la convocation :
08/07/2025 **Absents :** MALINVERNO Jean-Baptiste pouvoir à SOCQUET-JUGLARD Pierre, BELLENGER Thierry,
HURLIN Frédéric, MORONI Bruno.

Secrétaire : BOURGEOIS-ROMAIN Florent

Délibération 2025-08D07 – Création d'une garderie et d'une salle associative - demandes de subventions

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, soucieuse de garantir des services de proximité et de favoriser une vie locale riche, la commune de Crest-Voland s'est engagée dans le projet ambitieux de rénovation d'un local communal afin de créer une garderie et une salle associative.

Le montant de l'opération est estimé à 784 626,00 € HT et les travaux devraient débuter à l'automne 2025.

Il convient de solliciter auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie, de l'Etat ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles afin de garantir l'effet levier nécessaire à la bonne réalisation de ce projet.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Approuve le projet de création d'une garderie et d'une salle associative tel que présenté,
- Autorise Mr. le Maire, ou son représentant, à solliciter auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie, de l'Etat ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles,
- Autorise Mr. le Maire, ou son représentant, à signer tout acte afférent à cette affaire.

Ainsi fait en séance, les jours, mois et an susdit, ont signé le registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire
Christophe RAMBAUD

